

L'AUDIT ET LE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

2 semaines

 LA ROCHELLE
France

 du 25 octobre au 5 novembre 2027

5 400,00 €

prix par personne, hors transport et hébergement



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et maîtriser le processus de contrôle des marchés publics.
- Maîtriser la démarche de revue et les outils de l'audit de passation et d'exécution des marchés publics.
- Connaître les dispositifs de prévention et les moyens de lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics.
- Optimiser la gouvernance des marchés publics.

LES + DE VOTRE FORMATION PACKAGE PEDAGOGIQUE

- Accès individuel à la plateforme digitale collaborative de Forhom (partage, ressources, supports de formation)
- Ouvrage de référence
- Suivi pédagogique tout au long de votre formation

ACCUEIL CONVIVIAL ET PERSONNALISÉ

- Tarifs préférentiels auprès de nos partenaires hôteliers
- Une carte cadeau et un kit de bienvenue offerts
- Pausages-café et pauses déjeuner offertes les jours de formation
- Découvertes touristiques et moments de convivialité
- Transport en commun local



PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres en charge de l'audit ou du contrôle des marchés publics.
- Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations.
- Chargés de la passation et du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et fournitures.
- Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds.
- Conseillers juridiques.



BON À SAVOIR

- Il est demandé aux participants de se munir de contrats et textes réglementaires qu'ils utilisent dans le cadre de leur fonction.
- Cette formation vient en complément de la formation "Passation et exécution des marchés publics".



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Principes de gestion et de contrôle des marchés publics

- Définition des besoins, mise en concurrence et contractualisation.
- Les dispositifs des marchés publics : réglementations, acteurs et institutions.
- Les différents types de contrôle.
- Les structures de suivi et de contrôle des marchés publics.

Module 2

L'audit de passation et d'exécution des marchés publics

- La conduite d'une mission d'audit : l'élaboration des termes de référence, les différentes missions et le rapport d'audit.
- L'audit du dispositif des marchés publics : les réglementations, acteurs et procédures; l'évaluation des conditions nationales de passation des marchés.
- L'audit de la mise en concurrence : l'analyse de la définition du besoin (Cahier des Charges, Dossier d'Appel d'Offre), du déroulement de la procédure et de l'attribution (contrôles pouvant être exercés, typologie des infractions).
- L'audit de la contractualisation : les clauses contractuelles et optionnelles réglementaires, le pouvoir de signature et l'autorité d'approbation, les modalités de recours.
- L'audit de l'exécution technique et financière : la conformité technique des travaux et des dépenses effectuées, la conduite générale du projet et les mesures correctives.

Module 3

La détection et la lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics

- La problématique de l'investigation dans les marchés : les dispositifs utiles pour prévenir la corruption dans les marchés publics, les indices de présence de corruption à chacune des étapes de la passation et de la réalisation des marchés publics, les montages de corruption dans les marchés publics.
- L'organisation de la lutte contre la fraude et la corruption à l'échelle nationale, régionale et internationale.



Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation